

## CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 26 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents : Patrick MEUNIER – Sandra ARCHIMBAUD – Nicolas CARRIE – Sandrine DOMINGUES – Serge PETIT – Marc-Antoine FABRE – Vincent GLON – Vincent LAURAND — Sarah THEVENET – Valérie VERNAY – Jérémy THEVENET – Véronique GERBE – Christophe DALLERY

Absents excusés : Nicolas CARRIE – Vincent GLON

Absent : Jean-Louis MARGOTTON

Secrétaire : Sarah THEVENET

### 2022-10-01 Demande de subvention de ADMR

L'ADMR se ST Germain-Noailly demande la prise en charge des factures d'aides à domicile de Mme P. La commission d'aides sociales, réunie le 03 octobre 2022, propose d'apporter une aide financière ponctuelle par le règlement des frais de transport pour un montant de 122.72€

Monsieur le Maire soumet la proposition au conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

**Accusé de réception**

Réception en sous-Préfecture  
de Roanne le 19/10/22 et  
publication le 02/11/22

- APPROUVE la subvention à l'ADMR pour un montant de 122.72€.
- DIT que les crédits sont inscrits au budget au compte 6574.

### 2022-10-02 Demande de subvention de l'association syndicale Le Domaine du chêne

En date du 03 février 2020, le conseil municipal (avec 12 voix pour et 3 abstentions) avait accepté la prise en charge des frais d'entretien de la pompe de relevage du lotissement pour un montant de 250 € par an.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'entériner cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

**Accusé de réception**

Réception en sous-Préfecture  
de Roanne le 19/10/22 et  
publication le 02/11/22

- APPROUVE le versement de 250 € par an pour l'association syndicale Le Domaine du chêne.
- 
- DIT que les crédits sont inscrits au budget au compte 6574.

Mercredi 26 octobre 2022

2022-10-03 **Décision modificative**

Afin de prendre en charge les subventions précitées, le conseil, à l'unanimité, décide le virement de crédits suivant :

**Accusé de réception**

Réception en sous-Préfecture  
de Roanne le 19/10/22 et  
publication le 02/11/22

c/022 : - 372.22 € €

c/6574 : + 372.22 €

**Éclairage public :**

Monsieur le Maire présente le projet de mise en place de la coupure totale entre 23h et 5h du matin avec le chiffrage du Siel qui prévoit une économie de seulement 421€ par an par rapport à l'abaissement de nuit. Le gain est donc minime puisque les lanternes s'abaissent déjà de 50% de leur puissance pendant la nuit.

Si le conseil opte pour une coupure de nuit, la commune doit adhérer à ROC42 ( Réseau Objets Connectés). Monsieur le Maire présentera le dispositif de ROC 42. et les tarifs  
Le conseil, à l'unanimité, vote contre la coupure de nuit.

**Bar :**

Monsieur le Maire annonce le retrait d'un des candidats car il n'a pas trouvé de cuisinier. Le deuxième candidats (un couple avec trois enfants) attendent l'accord du conseil.  
Le conseil, à l'unanimité, accepte cette candidature.

**Cantine :**

Pour le remplacement de la cantinière, monsieur le maire propose au conseil de choisir entre le recrutement d'une personne après appel à candidature pour un poste de 20h mensuel ou la signature d'une convention de janv à juillet avec la MFR les Athiauds qui propose le repas « entrée, plat, dessert » pour 4.15 € livré.

Vu que la MFR reste ouverte à la proposition de nos producteurs locaux,  
Vu que nos agents actuels devraient reprendre la garderie du matin et les études, une candidature pour le poste de 20 h sera difficile à trouver.  
Le conseil, à l'unanimité, accepte de passer une convention avec la MFR les Athiauds pour la livraison des repas à la cantine.

**Informations diverses**

- le conseil décide de mettre les **décoration de Noël** : Les 3 guirlandes à led (sur les routes départementales) et le sapin seront installées avec un minuteur de coupure à 23h00.

**-Aménagement du cimetière :**

Les 6 cases avec tablette ont été installées au columbarium dans le nouveau cimetière et l'ossuaire dans l'ancien cimetière. Monsieur le maire présente les photos en diaporama.

- **Broyeur pour le tracteur** : arrivé cette semaine. Une formation sera prévue pour les deux agents communaux.

Mercredi 26 octobre 2022

**- Travaux de voirie :**

Monsieur le Maire précise que la voirie route de saint Forgeux, Lotissement les pétunias ainsi que route de Garambeau seront finis cette semaine.

**- Conférences des Maires :**

Monsieur le Maire informe que la Taxe d'aménagement doit être reversée aux EPCI en tout ou partie, les maires ont à l'unanimité voté pour 1% reversé.

**- Réunion du département jeudi 27 octobre à 10h :**

Suite à la déviation de cet été de la route Départementale, et vu les dégâts occasionnés, les services du département vont faire l'inventaire des poteaux à remplacer.

**- Etude complémentaire sur les panneaux photovoltaïques :**

Monsieur le maire fait part au conseil de la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits du gîte et du local technique avec une subvention qui peut aller jusqu'à 80% ;

**-Information du repas des seniors :**

Il aura lieu le vendredi 9 décembre 22 - une boîte de chocolat est prévue pour les personnes qui ne peuvent pas venir et qui en feront la demande.

**-Repas de Noël des enfants :**

Il est prévu le vendredi 16 décembre 2022 à la MTL.

**-Recensement de la population :**

Il débutera le 19 janvier 2023

**-MTL :**

Pour l'agrandissement de la MTL, une prestation supplémentaire est obligatoire à savoir le sondage du sol. Les devis se situent entre 2500€ et 6000€.

Monsieur le maire précise que sera retenu après plus d'informations au bureau d'étude le plus complet.

Lors des vœux du Maire, une présentation du projet de la MTL sera faite.

**-Fleurissement des Ilots :**

Il est prévu d'acheter des plantes pour les ilots du bas du bourg.

**-Roannais-agglomération :**

Conférences des territoires, prochaine réunion prévue le 7/12/22 à Changy.

**-Utilité des chicanes route de Roanne :**

Vu les incidents (panneaux détériorés) mais considérant qu'elles ralentissent quand même la circulation, le conseil propose de mettre des lumières sur les chicanes et de compléter par les panneaux réglementaires (flèche blanche sur fond bleu).

**Questions diverses**

Invitation du souvenir Français le 1/11/22 à 10h40 à l'ancien cimetière de Roanne.

Le fil de Noailly est prévu pour mi-novembre où il sera mentionné l'invitation des vœux du Maire.

Projet Noaillerot avec Serge PETIT, réunion à St germain Lespinasse, le jeudi soir à 20h30.

Conseil d'école : Mme Vernay en donne le compte-rendu :

- traitement des façades de l'école pour les mouches effectué par les agents communaux.
- réparation des bureaux classe de CM
- demande pour refaire la BCD.
- demande d'une boîte à livre hermétique dans la cour de l'école.

Commission Aimer vire à Noailly : Réunion à prévoir.

Le conseil municipal des enfants a avancé sur le projet du devoir de mémoire. Ils vont

- Faire une communication autour de l'exposition prévu en juin,
- Récolter des objets qui concernent la guerre.
- Envoyé un mail à Mr Tardi, auteur de BD sur la guerre, pour l'inviter à cette exposition.

La prochaine réunion du conseil est prévue le jeudi 10/11 à 18h afin de préparer le 11/11/22.

Commission ressources de Roannais agglomération présentée par Christophe DALLERY

Il informe qu'il faut s'attendre à une augmentation des taxes d'environ 7% - réunion sur le droit du sol.

Question sur les travaux de la MTL, avant de commencer les travaux, il faut attendre potentiellement les accords de subventions en attente d'un chiffrage plus précis.

Si les travaux sont possibles ils peuvent durer de 6 mois à un an et ne démarrer que début 2024.

Séance levée à 22h00